

DOMAINE DE LA PRADE

Des travaux de réhabilitation sont en cours



La municipalité qui a acquis le domaine de La Prade en 2008, a décidé la remise en état de plusieurs bâtiments, qui doivent permettre dès le début de l'année 2010 d'accueillir des congrès et des séminaires.

Le service technique de la Ville et des entreprises spécialisées réhabilitent en plein cœur du parc, une salle de conférences, d'une superficie de plus de 200 m² et d'une capacité de 120 à 150 places assises et une salle de réunion qui pourra accueillir une trentaine de personnes. Ils réalisent des travaux de second œuvre, qui consistent en la réfection des faux plafonds et des murs, avec la pose de panneaux d'iso-

lation phonique. Le revêtement du sol va être changé et les sanitaires réaménagés, améliorant l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La remise aux normes du système électrique et de la sonorisation a également été réalisée. À proximité et en complément de ce lieu de séminaires, va être aménagée sur plus de 150 m² une salle de restauration, munie d'un espace prévu pour accueillir les traiteurs.

Un projet de réhabilitation intéressant qui, selon le maire, permettra à la ville de disposer d'un centre de séminaires, complémentaire à l'activité de l'espace congrès de Sémaphore.

Des travaux pour améliorer le quartier de La Prade

Rue des Coutils, la Ville a entrepris des travaux qui consistent à améliorer les entrées des propriétés en réalisant un enrobé. Les agents du service technique ont également rajouté du sable sur les trottoirs afin de les rendre plus praticables. Dans la continuité, des travaux de voirie ont été réalisés allée du Domaine, avec la reprise de quelques bordures de trottoirs et la pose d'un nouvel enrobé. Ces travaux ont été nécessaires, avec la hausse de fréquentation du site de La Prade, maintenant doté d'un complexe sportif.



SERVICE DES ESPACES VERTS

La cour entièrement refaite à neuf !

Il y a du nouveau au parc Pierre-Montgroux : la cour attenante aux locaux du service Espaces verts a été entièrement refaite pour améliorer l'accès aux bâtiments et maintenir le site propre.

Dans un premier temps, le mur de clôture existant, en pierres sèches, a été tombé car il était en trop mauvais état pour être conservé. Il a été remplacé par un nouveau en béton. La cour d'origine, en graviers, s'est détériorée au fil des passages des engins, d'où la nécessité de la refaire, avec la pose d'un enrobé et l'installation de système d'écoulement des eaux de pluie de la cour et des bâtiments. Ce dernier est équipé d'un déshuileur pour le traitement des eaux avant rejet dans le Bédard. Un portail sera installé ultérieurement pour fermer le site.



Travaux de voirie rue de La Couchet

Les bordures de trottoirs détériorées ont été réparées et le revêtement de la chaussée a été refait après le rabotage de la voie. Dans le même temps, l'entreprise a remplacé les dispositifs de fermeture des regards d'assainissement. Ces travaux permettent aux riverains de retrouver une rue en bon état de circulation.



Réception des travaux avenue de la République



Suite à la mise en place d'un réseau d'assainissement dans l'impasse (87 à 101) située avenue de la République, la Ville a procédé à la réfection de la couche de roulement. Le 20 octobre, Bernard Auby, maire, Michel Bernon, premier adjoint en charge de la voirie et Henri Jaubourg, directeur du service technique de la Ville, se sont rendus sur le terrain pour la réception de chantier. Accompagnés par l'entreprise en charge du projet, ils ont rencontré les riverains très satisfaits des travaux effectués.

INAUGURATION

L'échangeur de La Prade plus sécurisé

Les difficultés de circulation et d'accès ont jusqu'alors été régulées par des modifications dans les bretelles d'accès, solutions pas toujours satisfaisantes. Le Conseil général a donc engagé des travaux sur cet axe très fréquenté.

Le 10 novembre dernier, l'échangeur de La Prade, qui accueille chaque jour un flux important de véhicules, a été inauguré par Bernard Auby, maire, Jean-Bernard Bobin, secrétaire général de la préfecture, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général, Jacques-Bernard Magner, vice-président du Conseil régional et Odile Saugues, députée.

La réalisation de deux giratoires

L'opération d'un montant global de près de 1,4 M€, avec la création de deux giratoires, s'est déroulée en deux temps. Une première phase de travaux, de plus de 600 000 €, réalisée au printemps 2008, a porté sur l'aménagement du giratoire est de La Prade côté Gerzat avec une mise en service en octobre 2008.

En mai 2009, le deuxième chantier commence avec la réalisation du rond-point ouest, la réfection de l'ouvrage de franchissement de la RD 2009 et l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle. Le coût de ce deuxième giratoire, inscrit au contrat de plan État/Région, est de 700 000 €, bénéficiant d'une participation financière de l'État à hauteur de 50 % et de la Région de 25 %.

Un réel besoin de sécurité

Lors de l'inauguration, Monsieur le Maire a exprimé sa satisfaction, tant pour la réussite de

l'opération, pour la coordination des travaux que pour la collaboration efficace entre les différents intervenants. La création de ces deux giratoires pour accéder ou sortir de la RD 2009, depuis ou en direction de la RD 2, correspond à un vrai besoin de sécurité. Ce véritable échangeur urbain, où les déplacements des automobiles, des cyclistes ou des piétons sont clairement identifiés, sécurise les échanges et améliore la fluidité du trafic. Désormais approprié pour absorber les 28 000 véhicules qui empruntent la RD 2009 tous les jours et les 13 000 la RD 2, il marque désormais l'entrée de la ville et l'entrée nord de l'agglomération.

Depuis le transfert de la compétence "routes nationales" au Département en 2006, ce sont plus de 7 000 kilomètres qui dépendent du Conseil général. Jean-Yves Gouttebel a précisé que cet aménagement permet de contribuer au développement de l'agglomération.

Jacques-Bernard Magner se félicite de cet équipement qui, au-delà de son rôle de régulateur de circulation, va faciliter l'accès à la zone tertiaire Les Montels, réalisée par Clermont Communauté. Les travaux relatifs à cette zone économique se sont déroulés parallèlement à ceux de l'échangeur.

Jean-Bernard Bobin a rappelé la participation financière de l'État, sensible au problème de sécurité.